

“ La vie sociale et la variété des situations font qu’il est de plus en plus difficile de programmer l’avenir, de penser la ville comme une machine ”

Interview de François Ascher

Professeur d’urbanisme à l’Université Paris 8

Président du conseil d’orientation de l’Institut pour la ville en mouvement

Dans votre récent ouvrage "Les nouveaux principes de l’urbanisme. La fin des villes n’est pas à l’ordre du jour" *, vous insistez sur la complexité des questions urbaines et les incertitudes qui constituent aujourd’hui le contexte de l’action. Dans ces conditions, peut-on encore faire aujourd’hui de la planification urbaine ?

La vie sociale et la variété des situations font qu’il est de plus en plus difficile de programmer l’avenir, de penser la ville comme une machine et la vie urbaine comme la répétition de pratiques routinières. Les projets des aménageurs et des urbanistes doivent donc être plus ouverts, plus flexibles, plus adaptables à des pratiques variées et à des évolutions difficilement prévisibles. Mais cela exige en contrepartie de la part des responsables politiques et des urbanistes, une définition plus stratégique des objectifs urbains à long et moyen terme. Cela suppose aussi, si l’on veut que les solutions que l’on propose au fur et à mesure de la mise en œuvre des projets stratégiques, soient efficaces, que la stratégie comme les solutions aient fait l’objet de consultations voire de co-élaborations avec tous ceux qu’elles concernent.

Vous écrivez dans "les nouveaux principes de l’urbanisme" " le néo-urbanisme s’efforce de construire les problèmes cas par cas et d’élaborer des réponses spécifiques à chaque situation". Est-ce que cela suppose une rupture d’avec la culture des urbanistes dans la dimension de démiurge d’Hadrien, pour passer à une absence d’intention voire de projet, dans la seule volonté de pouvoir contenir des fonctions à venir ?

Non, non, je ne crois pas. Je pense que de façon générale, dans tous les domaines de la société on est confronté à cette variété croissante. On a un peu aujourd’hui une crise du système législatif parce que les lois, ça suppose de prévoir à l’avance les situations dans lesquelles on va se trouver, et donc, les codifier. Les codifier et codifier les réponses : les interdictions, les obligations, etc...Or, le problème, c’est qu’il est de plus en plus difficile de prévoir les situations dans la mesure où elles sont de plus en plus variées. C’est pour cela qu’on passe de plus en plus de la loi au contrat et c’est aussi pour cela que se développent toutes les formes de partenariat et de système de mobilisation d’acteurs qui sont

différents, selon les circonstances.

Le sens de cette formulation, c’est de dire que, de plus en plus, il faudra élaborer en fonction des circonstances, un peu comme on élabore des contrats, plutôt qu’on applique des lois. Nous serons donc amenés à élaborer des solutions tenant compte d’une très grande variété de facteurs, plutôt que de répéter des modèles et des normes, essayer de faire rentrer la réalité dans un cadre prédéfini à l’avance.

Aujourd’hui, il n’y a pas abandon du projet, mais il faut en permanence négocier en fonction des opportunités, avec les acteurs, avec les circonstances, avec la conjoncture, et donc, l’urbanisme du démiurge fait place à l’urbanisme de négociation et de compromis. Mais qui dit négociation et compromis, dit qu’on a un projet et c’est ce projet qui permet de faire des compromis. Sans projet, il n’y a pas de bon compromis possible. Donc, si on peut utiliser aussi une métaphore, on est obligé de "tirer des bords". Pour aller dans une direction, le meilleur moyen n’est pas toujours de se diriger tout droit, mais d’être capable précisément de "tirer des bords"

* Éditions de l’Aube, 2001

et de tenir compte des sautes du vent. Par rapport à un projet urbain, on peut avoir effectivement un cap mais on ne peut pas définir l'itinéraire de la même manière qu'on le définissait autrefois.

Dans vos écrits, vous insistez beaucoup sur les dimensions temporelles de l'aménagement. Vous évoquez même l'émergence d'un "chrono-urbanisme". Qu'entendez-vous par là ?

Plusieurs choses. Tout d'abord, il faut souligner que le cadre bâti des villes qui existeront dans 20 ans est déjà construit à plus de 80 %. Cela ne veut pas dire que les villes ne changeront pas, mais elles se modifieront peut-être plus par la manière dont nous y vivons, par les moyens que nous utilisons pour nous y déplacer, par les heures de nos diverses activités, par les usages des lieux et des bâtiments. L'urbanisme doit intégrer cette évolutivité de la ville existante.

Deuxièmement, la vie urbaine, grâce notamment aux divers modes de transports et de télécommunications, aux progrès de l'éclairage urbain, de l'air conditionné etc. s'étendra sur des plages de temps de plus en plus étendues. La logique économique pousse également à ce que de plus en plus d'activités aient lieu le soir tard, les fins de semaine, voire la nuit. Il faudra donc de plus en plus concevoir des lieux et des équipements qui changent d'usagers, de clientèles et de fonctions selon les jours et les heures.

Troisièmement, les techniques du transport et des télécommuni-

cations, en particulier les téléphones portables, Internet, les messageries etc., mais aussi les congélateurs et les micro-ondes... donnent aux individus des possibilités nouvelles de se "désynchroniser" et de se "resynchroniser", c'est-à-dire de choisir plus ou moins individuellement les lieux et les moments de leurs activités. Cette autonomie croissante des "espaces-temps" des citoyens, implique aussi de nouvelles approches, par exemple pour la conception des espaces publics ou le fonctionnement des services publics.

Concrètement, cela débouche sur quoi, en matière d'urbanisme et d'aménagement ?

Les "bureaux du temps" qui s'expérimentent aujourd'hui en France, sont une des réponses possibles. Il faut en effet mieux coordonner les horaires des services publics, les adapter aux nouveaux emplois du temps des hommes et des femmes qui travaillent. Mais il y a aussi d'autres types d'action. Il faut par exemple, être également capable de modifier l'usage des voiries selon les besoins, les heures et les jours, et éviter autant que possible les aménagements coulés dans le béton car ils sont très peu flexibles. On peut aussi développer des "centres urbains de garde" c'est-à-dire des quartiers où l'on trouve en permanence les principaux services et équipements publics et privés. Il faut également que les nouveaux schémas de cohérence territoriale prennent en compte les exigences, mais aussi les conflits d'intérêts, entre la ville qui travaille, la ville qui

dort, la ville qui commerce, la ville qui s'amuse... Je ne pense pas que l'on pourra continuer longtemps de se crispier dans la plupart des agglomérations françaises sur des positions trop conservatrices, en particulier contre l'ouverture des commerces le dimanche. Il ne s'agit pas de livrer la ville à la consommation marchande, mais de prendre en compte la variété des modes de vie urbains, la diversité de leurs rythmes. Aujourd'hui, les citoyens veulent pouvoir choisir les lieux et les moments de leurs activités urbaines : ils y sont souvent contraints par leurs horaires de travail ; mais ils souhaitent aussi pouvoir décider de l'organisation quotidienne et hebdomadaire qui leur convient le mieux.

C'est une des responsabilités de ce nouveau "chrono-urbanisme" que de trouver des solutions diversifiées. Cela est d'autant plus nécessaire aujourd'hui, que ce sont généralement les catégories de population les plus pauvres qui disposent le moins de moyens pour se déplacer et pour gérer individuellement leur emploi du temps.

Mais ce chrono-urbanisme est aussi un enjeu pour le développement des grandes agglomérations urbaines. Celles-ci, pour être attractives, doivent offrir une qualité de vie qui aujourd'hui passe de plus en plus par un "potentiel urbain disponible à la limite vingt quatre heures sur vingt quatre, sept jours sur sept".